



N°59



LES DEUX RÉACTEURS EN MARCHÉ POUR CET HIVER
Magazine d'information de la centrale nucléaire de Golfech

**DÉCEMBRE
2020**

Échelle INES



#59

Décembre 2020

// p. 2 et 3

Transparence
Novembre 2020

// p.4 à 6

Surveillance de l'environnement
Novembre 2020

Une belle initiative citoyenne en faveur de l'environnement !

// p. 7

Zoom sur...

Les deux réacteurs en marche pour cet hiver

// p.8

Rencontrez-nous

Belles Fêtes de fin d'année

// Directeur de la publication : Cyril Hisbacq
/ Rédacteur en chef : Mathieu Chéret / Secrétaire de rédaction : Romain Philippeau / Création et mise en page : Bastide Communication - Valence d'Agén / Crédits photos : F. Maligne, P. Triep-Hourget, mission communication du CNPE de Golfech, photothèque EDF //

Evénements

Au cours du mois de novembre 2020, la Direction de la centrale nucléaire de Golfech a déclaré 7 événements significatifs à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Ces événements n'ont causé aucun impact réel sur la sûreté des installations, sur l'environnement et sur la santé du personnel.

Sûreté

> Lors de l'arrêt pour maintenance et rechargement du combustible de l'unité de production n°1, une armoire de commande d'un matériel de sécurité du circuit primaire doit être remplacée. Cette intervention est soumise à un référentiel spécifique.

L'intervention prévoyait initialement un remplacement à l'identique de cette armoire. Les entités nationales d'ingénierie d'EDF ont finalement décidé d'introduire des modifications sur les armoires de remplacement. Les équipes de la centrale reçoivent et installent ce nouveau matériel qui satisfait toutes les exigences techniques.

Néanmoins, suite à ces changements dans la nature du remplacement, l'ensemble des dispositifs demandés par les référentiels spécifiques évoqués n'a pas été respecté. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel ni l'environnement. Il a été déclaré le 6 novembre 2020 à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au niveau 0 de l'échelle INES, qui en compte 7.

> Des essais périodiques sont réalisés régulièrement pour tester le bon fonctionnement des systèmes assurant, en exploitation, la surveillance de l'activité radioactive de l'air de la salle de commande. Ces systèmes permettent d'assurer le confinement de la salle de commande en cas de besoin.

Lors des phases initiales des essais, un matériel s'est retrouvé indisponible rendant temporairement inopérant l'automatisme de surveillance de l'activité de l'air et d'isolement de la salle de commande.

Suite à un retour d'expérience antérieur, le caractère significatif de cette anomalie a été retenu. Toutefois, un autre système assurant la même fonction était disponible et aurait fonctionné si nécessaire. Les essais ont été réalisés et sont satisfaisants.

Cet événement, sans conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel et l'environnement a été déclaré le 13 novembre 2020 à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

> Certaines interventions sur des matériels de sauvegarde doivent respecter des durées maximales définies par les règles générales d'exploitation. Si les activités ne peuvent pas être réalisées dans le temps imparti, le réacteur doit être arrêté. C'est le cas du système d'injection de sécurité. Une intervention sur une vanne de ce système a été engagée le 12 novembre 2020. Suite à un blocage de celle-ci

lors de sa requalification, l'intervention n'a pas pu être menée à son terme dans les délais impartis et le réacteur a dû être mis à l'arrêt le 14 novembre 2020.

Cet événement, sans conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel et l'environnement a été déclaré le 17 novembre 2020 à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

> Pour les équipements définis comme importants pour la sûreté, il existe une réglementation spécifique qui définit leur programme de surveillance. Les unités logiques de sauvegarde (JLS), qui font partie du système de protection du réacteur, sont soumises à cette réglementation spécifique et doivent être testées toutes les 8 semaines.

Suite à la modification de la date de l'arrêt 2020 de l'unité de production n°1 dans le contexte de l'épidémie Covid 19, les tests des unités logiques de sauvegarde ont été réalisés quelques jours plus tôt que défini dans leur programme de surveillance. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel ni l'environnement. Le non-respect des règles d'exploitation a conduit la direction de la centrale à le déclarer le 17 novembre 2020 à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

> Le 5 novembre 2020, l'ingénierie nationale EDF constate, lors d'un contrôle photographique, que le système de fixation de matériels présents dans des armoires situées en station de pompage offre une résistance mécanique inférieure à celle prévue à la conception. Ces armoires abritent notamment des matériels électriques importants pour la sûreté.

Le 19 novembre une vérification est réalisée sur place. Elle confirme les constats effectués à distance par les équipes de l'ingénierie nationale qui remettent en cause la tenue au séisme de certains matériels contenus dans ces armoires. En cas de séisme, le système de fixation actuel pourrait limiter le maintien de la fonctionnalité des matériels présents dans des armoires situées en station de pompage.

La remise en conformité de ces installations par les équipes locales et nationales est en cours.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel ni l'environnement. Il a été déclaré le 24 novembre à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

> Pour s'assurer du bon fonctionnement des vannes d'isolement d'un système de protection du réacteur, leur manœuvrabilité est testée tous les mois à travers un programme d'essais périodiques. Ce programme est issu d'une règle d'essais qui définit notamment des tolérances quant aux échéances de réalisation de ces essais.

Une erreur de définition des tolérances de réalisation a été introduite dans la règle d'essais périodiques

des vannes citées ci-dessus à l'occasion d'une évolution documentaire. Ainsi, trois essais réalisés sur ces vannes entre octobre et décembre 2019 l'ont été en dehors de leurs tolérances de réalisation d'un maxima de deux semaines. Le système, dans son intégralité, est toujours resté disponible et le programme d'essai a été corrigé.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel ni l'environnement mais suite au non-respect du programme de maintenance, il a été déclaré le 26 novembre 2020 à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

> Au cours de l'arrêt pour maintenance et rechargement du combustible de l'unité de production n°1, une visite pour contrôle des soupapes SEBIM, qui permettent d'éviter les surpressions dans le circuit primaire, a été menée.

Les soupapes étant associées à un matériel relevant de la réglementation des Equipements Sous Pression Nucléaire (ESPN), un expert issu d'un Organisme Habilité par l'Autorité de Sûreté Nucléaire doit obligatoirement procéder à des vérifications qui permettent de prononcer la requalification de ces équipements. Or, ces contrôles n'ont pas été effectués après la visite des soupapes, ce qui constitue un écart à la réglementation ESPN.

Dès détection de l'écart, les vérifications attendues ont été engagées par un expert issu d'un Organisme Habilité, telles qu'exigées par la réglementation.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel ni l'environnement. Il a été déclaré le 27 novembre 2020 à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

Radioprotection

> Aucun événement déclaré dans ce domaine.

Environnement

> Aucun événement déclaré dans ce domaine.

Inspections

Les inspecteurs de l'Autorité de sûreté nucléaire réalisent des contrôles de notre exploitation tout au long de l'année. En novembre, une inspection a été menée sur les installations de la centrale et concernait le thème « Essais périodiques sur l'arrêt programmé de l'unité n°1 ».



ÉVÉNEMENTS GÉNÉRIQUES DÉCLARÉS EN OCTOBRE 2020

Déclaration d'un événement significatif de sûreté générique de niveau 0 pour l'ensemble des réacteurs 1300 MW*

Les diesels d'ultime secours (DUS) sont des moyens d'alimentation électrique supplémentaires installés sur les réacteurs du parc nucléaire français. Ces diesels sont prévus pour alimenter les réacteurs en condition accidentelles c'est-à-dire en conditions climatiques et naturelles extrêmes entraînant la perte des alimentations électriques externes et des alimentations de secours déjà présentes sur les centrales**.

Les DUS des réacteurs de 1300 MW sont issus du même fabricant. Dans le cadre de tests préalables à la mise en exploitation, il a été constaté des départs de feu ou dégagements de fumée, maîtrisés et sans conséquence sur la sûreté, pour six d'entre eux à savoir : Belleville 1 le 20 mai 2020, Cattenom 4 le 26 mai 2020, Saint Alban 2 le 5 juin 2020, Penly 2 le 11 juin 2020, Cattenom 1 le 12 juin 2020, Golfech 2 le 31 juillet 2020.

A titre préventif, EDF a décidé, le 12 juin 2020 de réaliser des analyses sur ces événements et d'interdire le démarrage des moteurs dans le cadre de tests, pour les DUS du palier 1300 MW encore en construction, ainsi que pour les DUS déjà en exploitation, sur lesquels aucun événement de ce type n'avait néanmoins été constaté jusqu'alors. Par ailleurs, les DUS déjà mis en exploitation à cette date ont été considérés comme indisponibles également à titre préventif pour les unités 2 et 3 de Cattenom, 1 et 2 de Nogent, et 1 et 2 de Golfech.

L'analyse réalisée par EDF et le fabricant a permis de déterminer les causes de ces événements à savoir :

- Une fuite d'huile au niveau du collecteur d'échappement,
- Une fuite de fuel au niveau de la tuyauterie de retour fuel.

Il a été démontré que la disponibilité des DUS concernés n'était pas remise en cause. A date, l'ensemble des DUS en exploitation a fait l'objet d'actions correctives. Elles consistent en une consigne d'exploitation visant à limiter la migration d'huile dans le collecteur d'échappement ainsi que le contrôle et la remise en état des tubings.

Compte tenu de la récurrence des départs de feu, EDF a décidé de déclarer un événement significatif de sûreté générique pour le palier 1300 MW, au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7. Il a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 6 octobre 2020.

**vingt réacteurs de 1300 MWe à Flamanville, Paluel, Saint-Alban, Belleville, Cattenom, Golfech, Nogent-sur-Seine et Penly ;*

*** Chaque réacteur dispose de deux sources électriques externes (une alimentation normale et une de secours) et de 3 sources électriques internes (deux groupes électrogènes de secours dédiés au réacteur et un groupe électrogène de secours ou une turbine à gaz commune à l'ensemble des réacteurs et pouvant alimenter en électricité n'importe lequel d'entre eux). Des diesels d'ultime secours viennent en complément de l'ensemble de ces moyens.*

Déclaration d'un événement significatif pour la sûreté générique de niveau 0 (échelle INES) relatif au paramétrage inadapté d'un outil de calcul sur l'ensemble des réacteurs des paliers 1300 MWe* et CPY**

Afin de déterminer la capacité des réacteurs à fonctionner à puissance intermédiaire dans la durée, les équipes d'EDF utilisent un outil de calcul qui précise les possibilités et durées autorisées de fonctionnement à puissance réduite.

En 2020, EDF identifie que deux des référentiels proposés dans ces outils ne sont pas en strict conformité avec les études de sûreté pour l'ensemble des réacteurs des paliers 1300 MWe* et CPY**. Ces deux référentiels ont été corrigés dans les outils de calcul.

Il n'y a eu aucun impact réel sur la sûreté. Toutefois, l'utilisation des référentiels erronés dans ces outils aurait pu conduire, dans certains états très hypothétiques, à fonctionner à puissance intermédiaire sur un nombre de jours plus important que celui autorisé.

Cet événement a été déclaré le 15/10/20 à l'Autorité de sûreté nucléaire pour l'ensemble des réacteurs des paliers 1300 MWe* et CPY**, au niveau 0 sous l'échelle INES qui en compte 7.

** Vingt réacteurs de 1300 MWe à Belleville, à Cattenom, à Golfech, à Nogent, à Flamanville, à Penly, à Paluel, à Saint-Alban*
*** Vingt-huit réacteurs de 900 MWe au Blayais, à Chinon, à Cruas-Meysses, à Dampierre-en-Burly, à Gravelines, à Saint-Laurent-des-Eaux et au Tricastin.*

Déclaration d'un Evènement significatif générique de niveau 0 concernant l'étude d'un scénario incidentel de chute de grappes du palier 1300 MWe*.

Dans le cadre de la démonstration de sûreté, EDF mène des études sur divers scénarios afin d'apporter la garantie de la suffisance de ses dispositions techniques et de ses mesures d'organisation en cas d'incidents ou d'accidents dans ses centrales nucléaires. Les règles d'études définies dans le Rapport de sûreté demandent que les conditions initiales de ces études soient pénalisées afin de couvrir des situations extrêmement improbables.

Or, dans le cadre de la démonstration de sûreté du scénario incidentel de chute de grappes de commande**, l'ensemble des situations initiales considérées pénalisantes n'a pas été pris en compte, notamment certaines configurations très spécifiques. Cet événement concerne les réacteurs du palier 1300 MWe*. Il n'a aucun impact sur la sûreté des installations, qui reste vérifiée en retenant des hypothèses plus réalistes.

Cet événement a été déclaré le 28 octobre 2020 à l'Autorité de sûreté nucléaire comme Evènement significatif de sûreté générique de niveau 0 sous l'échelle INES qui en compte 7 pour les sites concernés.

** Vingt réacteurs de 1300 MWe à Belleville, à Cattenom, à Golfech, à Nogent, à Flamanville, à Penly, à Paluel, à Saint-Alban.*

*** Les grappes de commande contiennent des matériaux absorbant les neutrons. Ces grappes permettent, avec l'ajustement de la concentration en bore dans l'eau du circuit primaire, de contrôler la réaction nucléaire dans le cœur du réacteur.*



Lexique

Tritium

Produit dans de l'eau du circuit primaire. La quantité rejetée est directement liée à l'énergie fournie par le réacteur. N'émettant que des particules bêta de très faible énergie, il est mesuré indépendamment du reste des autres radionucléides.

Iodes

Produit dans de l'eau du circuit primaire. Il est comptabilisé à part car il a la particularité de se fixer sur la glande thyroïde. Sa radioactivité décroît naturellement au bout de quelques jours.

Gaz rares

Les principaux gaz rares rejetés par la centrale sont le Xénon et le Krypton. Ils existent en très faible proportion dans l'air et ne sont pas assimilés par l'organisme.

Autres radionucléides

Il s'agit de la somme de l'activité d'éléments radioactifs issus de la réaction nucléaire et rejetés sous forme liquide ou gazeuse (hors tritium, iodes et carbone 14).

Carbone 14

Produit dans l'eau du circuit primaire. La quantité rejetée est directement liée à l'énergie fournie par le réacteur.

Acide borique

Le bore assure le bon déroulement de la fission nucléaire. En consommant les neutrons, il contrôle la puissance de la réactivité.

Phosphate

Produit de conditionnement du circuit secondaire pour éviter la corrosion.

Les unités

Le Becquerel (Bq) : unité de mesure de la radioactivité. 1 Bq correspond à 1 désintégration par seconde.

1 GBq = 1 gigabecquerel = 1 milliard de Bq
1 TBq = 1 terabecquerel = 1 000 milliards de Bq

ENVIRONNEMENT

// Novembre 2020

Contrôle des rejets

Comme toute installation industrielle, une centrale nucléaire effectue des rejets dans l'environnement. Ces rejets sont strictement réglementés et font l'objet d'une surveillance constante. Ils se présentent sous forme d'effluents liquides et gazeux dont le détail est présenté ci-dessous. L'objectif permanent du personnel de la centrale est de réduire ces rejets à des valeurs très en deçà des limites réglementaires fixées.

Les effluents radioactifs rejetés dans l'air

Les gaz rejetés dans l'air proviennent de l'épuration du circuit primaire et de la ventilation des bâtiments nucléaires, des évènements de différents réservoirs et de la mise en dépression de l'enceinte en béton du bâtiment réacteur. La ventilation des bâtiments nucléaires est filtrée en continu. Les aérosols issus des réservoirs ainsi que l'iode gazeux sont piégés par une succession de filtres. Les effluents gazeux sont entreposés 1 mois minimum dans des réservoirs où leur radioactivité décroît naturellement. Après contrôle, ils sont rejetés à l'atmosphère par une cheminée spécifique, à l'inverse des tours aéroréfrigérantes qui ne rejettent que la vapeur d'eau.

	GAZ RARES	TRITIUM	IODES	AUTRES RADIONUCLÉIDES	CARBONE 14
Valeur cumulée depuis janvier	0,337 TBq	0,73 TBq	0,0169 GBq	0,00152 GBq	217 GBq
Mesure mensuelle	0,03047 TBq	0,0428 TBq	0,0009518 GBq	0,0001738 GBq	66,14 GBq*
Limite annuelle réglementaire	45 TBq	8 TBq	0,8 GBq	0,8 GBq	1 400 GBq

* La mesure du C14 gazeux n'est pas mensuelle mais trimestrielle. Celle-ci correspond au 3^e trimestre 2020.

Les effluents radioactifs rejetés en Garonne

Les rejets liquides proviennent du circuit primaire. Ils sont collectés, traités, entreposés pour faire décroître leur radioactivité, puis contrôlés avant rejet en Garonne.

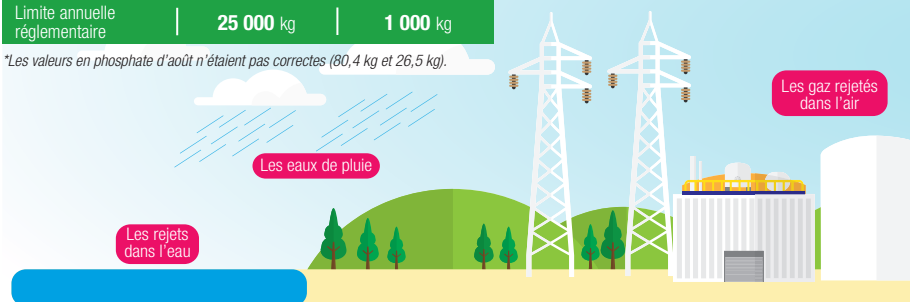
	TRITIUM	IODES	AUTRES RADIONUCLÉIDES	CARBONE 14**
Valeur cumulée depuis janvier	48,1 TBq	4,92 MBq	89 MBq	21 400 MBq
Mesure mensuelle	3,126 TBq	0,4183 MBq	5,254 MBq	1682 MBq
Limite annuelle réglementaire	80 TBq	100 MBq	25 000 MBq	190 000 MBq

** La mesure du C14 liquide correspond à la mesure du mois précédent. La valeur cumulée de C14 liquide correspond au cumul de l'année 2020.

Les effluents chimiques rejetés en Garonne

	ACIDE BORIQUE	PHOSPHATE*
Valeur cumulée depuis janvier	4 680 kg	108 kg
Mesure mensuelle	417 kg	7,237 kg
Limite annuelle réglementaire	25 000 kg	1 000 kg

* Les valeurs en phosphate d'août n'étaient pas correctes (80,4 kg et 26,5 kg).



Surveillance de l'environnement

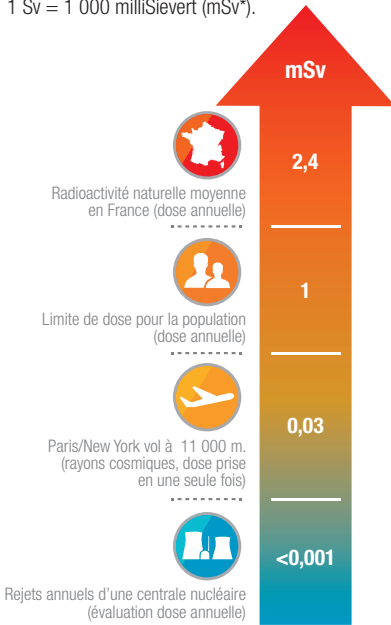
La centrale EDF de Golfech réalise une surveillance systématique de l'eau, de l'air, de la faune et de la flore. Plus de 15 000 prélèvements autour du site et analyses en laboratoire sont ainsi réalisées chaque année. Leur fréquence ainsi que les modes opératoires utilisés sont définis par un organisme indépendant, l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire), qui effectue un contrôle des résultats présentés ici et réalise comme d'autres organismes ses propres prélèvements et mesures

L'intégralité des résultats de la surveillance de la radioactivité de l'environnement réalisée par le CNPE de Golfech est consultable sur le site internet du Réseau National de Mesure de la radioactivité de l'environnement (www.mesure-radioactivite.fr). Laboratoire agréé par l'Autorité de sûreté nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement - portée détaillée de l'agrément disponible sur le site internet de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Repères radiologiques

L'unité de mesure de l'effet des rayonnements sur l'homme est le Sievert (Sv).

1 Sv = 1 000 milliSievert (mSv*).



Rayonnement ambiant

La radioactivité est un phénomène naturel. La valeur moyenne en France est de l'ordre de 109,2 nSv/h (nano Sievert/heure). Le rayonnement ambiant est enregistré en continu aux quatre points cardinaux par une vingtaine de balises situées à 1 km, 5 km et 10 km autour de la centrale.

Mesure mensuelle	93,6 nSv/h
Valeur la + élevée du mois	106,8 nSv/h
Moyenne de l'année précédente	110,98 nSv/h

Activité des aérosols

Mesure dans l'air de l'ensemble des rayonnements Bêta émis par les poussières atmosphériques sur des filtres placés aux abords des installations. L'activité naturelle du radon n'est pas prise en compte.

Moyenne mensuelle	< 0,000867 Bq/m ³
Valeur la + élevée du mois	0,0022 Bq/m ³
Moyenne de l'année précédente	< 0,000578 Bq/m ³

Activité de la chaîne alimentaire

En vertu de l'arrêté du 5 décembre 2016 portant homologation de la décision n°2016-DC-0569 de l'ASN du 29 septembre 2016 modifiant la décision n°2013-DC-0360 de l'ASN du 16 juillet 2013 relative à «la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base», EDF s'est adapté à l'évolution de la réglementation à travers la mise en place d'analyses plus performantes, comme la spectrométrie gamma, plus à même de renseigner sur l'origine de la radioactivité de l'environnement via une caractérisation des radionucléides présents. Ainsi, c'est cette analyse qui est désormais réalisée en lieu et place de l'indice d'activité beta global, notamment pour la surveillance mensuelle du lait et de l'herbe.

Activité des eaux souterraines

Mesure sur l'eau prélevée dans les puits du site.

	BÉTA TOTAL	TRITIUM
Moyenne mensuelle	0,162 Bq/l	< 4,3 Bq/l
Moyenne de l'année précédente	< 0,208 Bq/l	< 5,6 Bq/l

Activité volumique ajoutée après dilution dans la Garonne

Mesure l'activité totale de l'apport de radioéléments et du Tritium dans l'eau de Garonne au niveau de la station multiparamètre «aval». La réglementation autorise une valeur limite moyenne quotidienne de 140 Bq/l pour le Tritium et de 0,80 Bq/l pour les autres radionucléides.

	MOYENNE QUOTIDIENNE LA PLUS ÉLEVÉE DU MOIS	VALEUR LIMITE RÉGLEMENTAIRE EN MOYENNE JOURNALIÈRE
Tritium	40,5 Bq/l	140 Bq/l
Hors Tritium	0,00012 Bq/l	0,80 Bq/l

Les poussières atmosphériques

La radioactivité

Les eaux souterraines

Températures et pH de l'eau en Garonne

	LIMITE RÉGLEMENTAIRE	VALEUR MINIMALE	VALEUR MAXIMALE	MOYENNE MENSUELLE
Échauffement (moyenne horaire)	2° C	-0,04	0,49	0,15
Température aval (moyenne journalière)	28° C	8,95	153,26	11,64
pH* au rejet principal	Entre 6 et 9	7,8	8,2	8,1

*Le pH est la mesure de l'acidité de l'eau. Cet indicateur permet de constater la qualité de l'eau de la Garonne, source froide de la centrale.

Surveillance radiologique du personnel

Dosimétrie

C'est la somme des expositions internes et externes. La réglementation fixe à 20 mSv par an et par personne la dose à ne pas dépasser pour les travailleurs. Le Groupe EDF s'est imposé le seuil de 16 mSv.

	NOMBRE DE TRAVAILLEURS INTERVENUS EN ZONE NUCLÉAIRE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS DONT LA DOSE EST > 20 MSV
dans le mois	901	0
depuis le 01/01/2020	14 866	0

Exposition interne

	NOMBRE D'ENTRÉES EN ZONE NUCLÉAIRE	NOMBRE D'EXPOSITIONS INTERNES DÉTECTÉES AU SERVICE MÉDICAL
dans le mois	11 594	0
depuis le 01/01/2020	139 514	0

Les indicateurs de propreté

Propreté des voiries

Les points de contamination présentant une radioactivité supérieure à 800 Bq sont enregistrés comme écart. Ils sont cependant mille fois inférieurs au seuil de déclaration sur l'Échelle Internationale des Événements nucléaires à 7 niveaux (INES).

	NOMBRE DE POINTS DE CONTAMINATION DÉTECTÉS SUR LES VOIRIES DU SITE
depuis le 01/01/2020	0

Propreté des transports

Les transports (wagon ou camion) sont contrôlés au départ de la centrale et à leur arrivée à destination. Un écart est signalé si un convoi présente une contamination supérieure à 4 Bq/cm² à son arrivée.

	COMBUSTIBLE USÉ	DÉCHETS RADIOACTIFS	OUTILLAGES CONTAMINÉS	EMBALLAGES VIDES SERVANT AU TRANSPORT DU COMBUSTIBLE NEUF	DÉCHETS NON RADIOACTIFS	ÉCARTS
dans le mois	2	4	11	0	1	0

Propreté vestimentaire

Lorsqu'une personne quitte la centrale de Golfech, elle passe obligatoirement le portique «C3», un ultime contrôle de radioactivité. Le seuil de détection très faible de ce portique garantit qu'aucune particule radioactive ne quitte le site. En cas de contrôle positif, la personne est prise en charge pour éliminer la source de radioactivité.

	NOMBRE DE CONTRÔLE EFFECTUÉS	NOMBRE D'ÉCARTS DÉTECTÉS
depuis le 01/01/2020	414 498	2

Un écart détecté en octobre 2020.

Une belle initiative citoyenne en faveur de l'environnement !

Il y a plusieurs jours, ils étaient 26 salariés de la centrale nucléaire EDF de Golfech à participer à une action solidaire de ramassage des déchets sur les bords de la Garonne, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Lors d'opérations de prélèvements d'eau de la Garonne, deux techniciennes chimistes de la centrale ont fait un constat surprenant. Une quantité importante de déchets était présente en bord de fleuve. Elles ont donc souhaité faire un geste concret pour l'environnement en organisant une opération de ramassage des déchets. Les 26 salariés mobilisés pour l'occasion ont collecté, en un peu plus d'une heure, plus de 15m³ de déchets. En majorité des bouteilles plastiques mais aussi des fûts de bière, des pneus, du plastique, du polystyrène, etc.

En participant à cette action solidaire, chacun des participants a eu le sentiment de se sentir utile et de rendre un petit service à la planète. En ces temps parfois difficiles, ils ont su apporter leur enthousiasme, leur engagement et leur bonne humeur autour de cette démarche positive pour préserver l'environnement, en lien avec les valeurs de la centrale.



Les deux réacteurs en marche pour cet hiver

Le 11 décembre, les équipes de la centrale nucléaire EDF de Golfech ont re-connecté l'unité de production n°1 au réseau électrique national. Une bonne nouvelle après plusieurs mois d'arrêt du réacteur pour maintenance et renouvellement d'une partie de son combustible. La centrale est ainsi disponible à 100% pour répondre aux besoins des français cet hiver.

Au cours de l'arrêt programmé de l'unité de production n°1, plus de 10 000 activités planifiées de contrôle et de maintenance ont été menées à la fois dans la partie nucléaire et non nucléaire des installations. Celles-ci ont concerné notamment l'installation d'une peau composite sur la paroi de l'enceinte du bâtiment réacteur, la visite complète d'un corps basse pression du groupe turbo-alternateur et d'une turbo-pompe alimentant en eau des générateurs de vapeur, des travaux de robinetterie, etc.

L'ensemble de ces opérations programmées pour améliorer toujours plus la sûreté des installations a été réalisée sous le pilotage d'une centaine de salariés EDF spécialisés dans la planification, la logistique, la robinetterie, la chaudronnerie, l'électricité, l'instrumentation, la chimie, etc. Plus de 1000 intervenants supplémentaires à l'effectif du site ont été mobilisés lors de cet arrêt.

Pour garantir la protection de la santé des salariés, qu'ils soient d'EDF ou d'entreprises partenaires, des actions sanitaires ont été déployées sur les installations en complément de l'application stricte des mesures barrières. Celles-ci ont inévitablement eu un impact sur la durée des interventions. A cela s'est ajouté quelques dysfonctionnements matériels imprévus, sans impact sur la sûreté, qui ont nécessité un traitement pour garantir leur bon fonctionnement. Tout au long de l'arrêt de l'unité n°1, les équipes de la centrale ont fait preuve d'une grande mobilisation pour mener à bien leurs missions.

Quelques chiffres de l'arrêt programmé de l'unité n°1

Plus de **10 000** activités planifiées de contrôle et de maintenance réalisées

Plus de **1 000** intervenants supplémentaires à l'effectif du site mobilisés



Une centaine de salariés EDF spécialisés ont piloté les opérations



RENCONTREZ-NOUS

L'équipe de l'Espace Découverte de la centrale vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2021 pour vous faire découvrir les énergies autrement



+ d'infos sur
www.edf.fr/Golfech

 @EDFGolfech